



N° 26-04-21

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le jeudi 23 avril à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

**Présents : 23**

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - Mme Régine JOYEAU - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - Mme Jennifer NUNES - Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI

**Absents : 6**

Mme Anne-Laure SIGWALD - M. Jimmy FERNANDES - M. Hamza ZEMMOURI - M. Eric MORLOT - Mme Nathalie JOBARD - M. Marc CLOUET

**Pouvoirs : 6**

Mme Anne-Laure SIGWALD pouvoir à M. Patrick CANCOUËT  
Mme Nathalie JOBARD pouvoir à Mme Johanna NEDELEC  
M. Jimmy FERNANDES pouvoir à Mme Samia BELKHIR  
M. Hamza ZEMMOURI pouvoir à M. Sergio ALBARELLO  
M. Eric MORLOT pouvoir à M. Gildas FOUEDJEU  
M. Marc CLOUET pouvoir à Mme Jennifer NUNES

<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de Conseillers Présents</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de Conseillers Votants</b>	<b>29</b>
<b>Date de convocation</b>	<b>16/04/2026</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>17/04/2026</b>

**OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du Collège Nicolas Copernic – participation au championnat de France de battle/Hip Hop.**

**VU** le Code Générale des Collectivités territoriale,

**VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**VU** le dossier de demande de subvention déposé par l'association sportive du Collège Nicolas Copernic,  
**VU** l'avis de la Commission des Finances du mardi 21 avril 2026,

**CONSIDERANT** la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions (sur le plan financier, logistique et technique),

Entendu l'exposé de Monsieur FARCY, Maire Adjoint délégué aux sports et à la culture,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

*Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, DECIDE :*

**Article 1 : D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Nicolas Copernic d'un montant de 900,00 € dans le cadre de la participation au championnat de France qui se sont déroulés à Saint-Denis du 31 mars au 03 avril 2026, dernier.

**Article 2 :** Les crédits correspondants sont prévus sur le chapitre 65 du budget principal 2026.

**Article 3 :** Monsieur le Maire est chargé de tous les actes découlant de la présente délibération.

Publiée - Notifiée le  
Certifiée exécutoire par le Maire  
le

François JEFFROY



Le Secrétaire de séance  
Samia BELKHIR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Samia BELKHIR', written over a horizontal line.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.